

Le Centre d'entraînement aux actions en Zones Urbaines (CENZUB) Camp National de Sissonne

Des milieux diversifiés
Des espèces rares
Une gestion adaptée et concertée



Document publié à l'occasion de la signature de la convention cadre nationale entre le Ministère de la Défense et le réseau des Conservatoires d'espaces naturels

Les actions sur le CENZUB - Camp National de Sissonne bénéficient du soutien financier de :



Une mosaïque de milieux d'une richesse exceptionnelle

La présence sur une vaste surface de milieux presque entièrement disparus en dehors des camps militaires champenois confère au Camp National de Sissonne un intérêt écologique exceptionnel à l'échelle des plaines du nord de la France.

Des «perturbations» favorables à la biodiversité



Crapaud calamite

Les ornières de chars créent des milieux particuliers qui se remplissent d'eau pendant les pluies et favorisent le développement de nombreuses espèces remarquables. On trouve ainsi la **Limoselle aquatique** et le **Plantain-d'eau à feuilles de graminée** plantes rares et protégées en France. Le camp héberge une des seules populations au Nord de la Loire de **Branchiopode de Schaeffer** mais aussi quatre amphibiens protégés en France : le **Crapaud calamite**, la **Rainette verte**, le **Pélodyte ponctué** et le **Triton crêté**.



L'exploitation de la craie pour les besoins du CENZUB crée des éboulis et carrières. Ces milieux pionniers thermo-continentaux sont favorables au criquet **Œdipode turquoise** ainsi qu'au **Sysimbre couché**, plante protégée en Europe. Le **Guêpier d'Europe**, oiseau migrateur aux couleurs éclatantes, profite d'une de ces carrières pour s'y reproduire.



Œdipode turquoise

La plus importante population d'Anémone sauvage en France



Anémone sauvage

Les ourlets et près bois thermophiles, milieux de transition entre les pelouses et la forêt, accueillent des espèces remarquables telles l'exceptionnelle **Anémone sauvage** protégée en France, l'**Inule à feuilles de Saule**, plante protégée en Picardie. Ces milieux sont également des zones privilégiées pour la **Pie-grièche écorcheur** et l'**Alouette lulu**.



Pie-grièche écorcheur

Des espèces végétales uniques en Picardie

Le CENZUB accueille 10 espèces de plantes protégées. Il abrite la seule population connue en Picardie de **Gaillet glauque** et la deuxième connue de **Laîche précoce**.



Damier de la succise

Un paradis pour les papillons et les insectes

Les pelouses calcaires sur le CENZUB sont le refuge pour de très nombreuses espèces animales et végétales. Domaine des orchidées, du **Thym serpolet** et de la **Gentiane croisettes**, on trouve sur ces pelouses au moins 14 espèces de papillons exceptionnels pour la Picardie tels le **Damier de la succise** et les **Azurés de la Croisette** et de la **Sariette**... Le **Dectique verrucivore**, orthoptère menacé d'extinction en Picardie, affectionne les pelouses et se retrouve ponctuellement sur le camp.



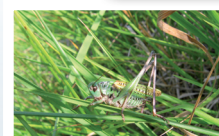
Laîche précoce



Azuré de la croisette

Des zones boisées : stade ultime de l'évolution des milieux

La hêtraie calcicole possède une strate herbacée souvent clairsemée de carex, de graminées et d'orchidées comme la **Céphalanthère à grandes fleurs**. En lisière, on trouve le **Limodore à feuilles avortées** (ci-contre), protégé en Picardie. C'est aussi une zone refuge pour le **Cerf elaphe**.



Dectique verrucivore



Gentiane croisette



Etudes, travaux, actions de gestion et pâturage

Dans le cadre d'une convention signée avec les autorités militaires en mars 2005, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie contribue au suivi des espèces floristiques et faunistiques et à la préservation du patrimoine naturel du CENZUB, selon les quatre principes Connaître, Protéger, Gérer, Valoriser.

Connaître



Études sur les ornières



Étude sur les oiseaux

Réalisation en 2005 du plan de gestion avec **un état des lieux du patrimoine naturel du CENZUB**. Des compléments d'inventaires sont réalisés tous les ans afin d'améliorer les connaissances et affiner les enjeux.

Protéger

Le Conservatoire informe les autorités militaires des enjeux et de leurs localisations afin qu'ils puissent être intégrés au mieux par rapport aux impératifs de préparation opérationnelle des unités.

Gérer

Mise en oeuvre d'actions de gestion exprimées dans le plan de gestion et validées par les autorités militaires.

Conserver la mosaïque d'habitats à fort enjeu : ornières et mares, pelouses sèches, ourlets...

Entretenir les milieux ouverts par un pâturage ovin favorable à la préservation de la faune et de la flore et au bon déroulement des activités militaires

Partenariat avec un éleveur local afin de **limiter l'embroussaillage** du CENZUB et de maintenir une mosaïque de pelouses rases et d'ourlet

Préserver et restaurer les habitats des espèces à forts enjeux impactées par le projet du CENZUB :

- Actions au profit de la **Gentiane croiset**te par le débroussaillage de stations de l'espèce.
- Restaurer et connecter un ensemble de clairières présentant des enjeux forts pour la faune et la flore, notamment les papillons
- Actions au profit de l'**Anémone sauvage** :
 - ° Récolte de semences et semis expérimentaux avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul
 - ° Débroussaillage et coupe de pins avec valorisation en bois énergie



Gentiane croiset



Déboisement de zones à Anémones sauvages



Semis d'Anémones sauvages

Valoriser

Le Conservatoire communique **en étroite collaboration avec les autorités militaires** les actions et résultats



Un réseau national, une démarche identique...



La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels : un réseau au service de la nature

Créée en 1988, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels rassemble les Conservatoires d'espaces naturels de France. Aujourd'hui, 22 Conservatoires régionaux et 8 Conservatoires départementaux adhèrent à la fédération nationale. Le réseau intervient sur 2250 sites couvrant 140 000 ha.

Elle a pour mission principale de représenter le réseau des Conservatoires et de favoriser les échanges entre ses membres afin de renforcer leurs actions sur le terrain.

Le Ministère de la Défense engagé dans la préservation de la biodiversité

Le Ministère de la Défense dispose de 250 000 hectares de terrains militaires pour permettre l'entraînement de ses forces (terrains de manœuvres, terrains d'exercice de tirs...). La plupart d'entre eux représente un patrimoine écologique d'une très grande valeur. Depuis des décennies, ils ont été préservés de l'intensification de l'agriculture, de l'industrialisation et de l'urbanisation.

Les activités militaires qui s'y déroulent n'ont souvent qu'un impact limité sur le milieu. Il se peut même parfois que certaines activités présentent des effets bénéfiques pour les écosystèmes. Ainsi, sur les champs de tir, le retournement régulier du sol peut être propice au maintien de certaines associations végétales fragiles. De même, le passage de blindés provoque l'apparition d'ornières qui, en cas de pluies, pourront servir de lieu privilégié de ponte pour de nombreuses espèces d'amphibiens.

De ce fait, de nombreux terrains militaires font l'objet d'un classement au titre de leurs caractéristiques écologiques. La plupart d'entre eux ont ainsi été classés en Zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique (ZNIEFF). Certains sont en partie intégrés à des réserves ou à des parcs naturels ou font l'objet de conventions de gestion entre la Défense et des organismes de protection de la nature, comme les Conservatoires d'espaces naturels.

Des actions déjà engagées avec les Conservatoires d'espaces naturels



Camp de Souge
28 novembre 2006

Sur les camps militaires d'Avon (DEUX-SÈVRES et VIENNE), de Montmorillon (VIENNE), de La Valbonne (AIN), de Sissonne (AISNE), de Canjuers (VAR) et de Souge (GIRONDE), six conventions ont été conclues avec les Conservatoires d'espaces naturels. Par ces conventions, les conservatoires accompagnent les responsables de camps dans la prise en compte concrète de la biodiversité dans la gestion des camps.



Camp d'Avon
28 novembre 2002

Par exemple, la réalisation d'expertises permet de guider des choix de gestion sur la base de connaissances scientifiques précises. Le camp de Souge a révélé une grande diversité d'habitats naturels dont 14 d'intérêt européen ainsi que la présence de 20 espèces animales protégées au niveau européen et 77 espèces protégées au niveau national. Le camp de Sissonne a fait l'objet d'études sur la richesse biologique des mares et ornières temporaires. Des espèces remarquables ont trouvé refuge sur le site, comme par exemple la Gentiane croisettes et son papillon associé l'Azuré de la croisettes.



Camp de Sissonne
1^{er} mars 2005

Ces connaissances orientent les propositions de gestion. Le camp militaire de la Valbonne en Rhône Alpes a bénéficié d'une importante implication du Conservatoire pour le retour du pâturage. A Sissonne, en Picardie, des actions de renforcement des populations d'Anémone sauvage ont été menées et des opérations de déboisement ont été conduites pour maintenir un réseau de clairières. Elles ont été poursuivies par une expérience avec 30 moutons du Conservatoire des sites naturels de Picardie préfigurant une action plus importante avec un troupeau de 120 moutons en 2009 appartenant à un éleveur de l'Aisne ouvrant des partenariats avec le monde agricole.

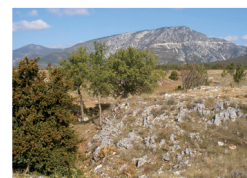


Camp de la Valbonne
20 novembre 2007



Camp de Montmorillon
28 novembre 2002

La mise en œuvre de ces actions de gestion mobilise des partenariats techniques (par exemple avec les chambres d'agriculture) et des partenariats locaux (avec les régions, département, Etat) pour financer ces actions.



Camp de Canjuers
23 juin 2006

Des actions de formation et de sensibilisation des personnels militaires sur les enjeux de biodiversités ont été engagées (par exemple sur le camp de Montmorillon en Poitou-Charentes).

Ces partenariats ont conduit à la signature d'une convention nationale entre le Ministère de la Défense et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels qui a pour objet de développer une gestion durable des terrains militaires.